

PRESCRIRE SANS LOGICIEL METIER

Le tableau ci-dessous va permettre aux praticien(ne)s qui ne possèdent pas un logiciel métier de mieux cerner les moyens mis à disposition pour prescrire.

	périodes ->	du 1er Nov 2019 au 31 déc 2019	du 1er janv 2020 au 31 janv 2020	à partir du 1er févr 2020
âge à la période concernée				
< 64 ans		modèle papier ancien ou nouveau ou PARIS	PARIS	PARIS
64 ans ou plus		modèle papier ancien ou nouveau ou PARIS	modèle papier ancien ou nouveau ou PARIS	modèle papier nouveau ou PARIS

Le nouveau modèle papier sera (est) téléchargeable sur le site de l'inami pour vous permettre d'en faire des copies.

Pour accéder à PARIS, tapez, via votre moteur de recherche, "PARIS prescription"
Ensuite, choisissez la plate forme eHealth et cliquez sur "Accéder à PARIS".

.... notez que le NISS du patient est à mentionner sans point, ni tiret !
et cliquez sur "recherche".

Si "PARIS" n'est pas accessible (en cas de force majeure!), vous pourrez toujours en principe employer le modèle papier.

Plus d'informations ? Tapez dans notre moteur de recherche "prescrire un médicament à un patient ambulatoire" et choisissez alors l'INAMI (fgov).